

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pg 10421

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Sourire et lumière
pour 1967



Nouvelle année, année nouvelle,
Dis-nous, qu'as-tu sous ton bonnet ?

— J'ai quatre Demoiselles
Toutes grandes et belles
La plus jeune en dentelles,
La seconde en épis,
La cadette est en fruits
Et la dernière en neige,
Voyez le beau cortège !
Nous chantons, nous dansons
La ronde des saisons.

Louisa Paulin

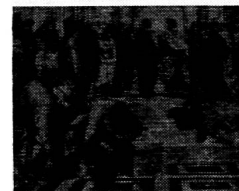


PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT

PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT

GEORGES GUSDORF

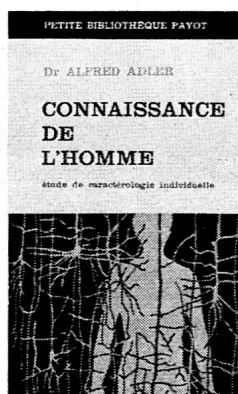
POURQUOI
DES
PROFESSEURS ?



Problèmes d'éducation:

- | | | |
|-----|--|-------------|
| 15. | Adler A.: L'enfant difficile | 3.60 |
| 48. | Bloch H. et Niederhoffer A.: Les bandes d'adolescents | 4.80 |
| 82. | Hadfield J. A.: L'enfance et l'adolescence | 4.80 |
| 88. | Gusdorf G.: Pourquoi des professeurs? | 4.80 |

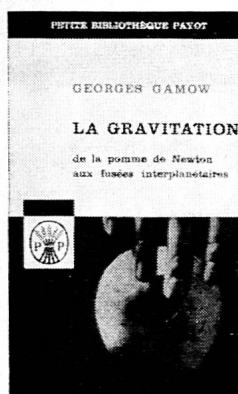
*Une centaine de
textes célèbres en
version intégrale,
à des prix plus que
modérés.*



*Les domaines les plus
divers: histoire,
médecine, musique,
sociologie, politique,
psychologie,
philosophie, etc...*

Introduction aux sciences contemporaines:

- | | | |
|-----|--|-------------|
| 26. | Romer A.: La découverte de l'atome | 3.60 |
| 78. | Olivier G.: L'évolution et l'homme | 3.60 |
| 81. | Sawyer W. W.: Introduction aux mathématiques | 4.80 |
| 93. | Jaspers K.: Initiation à la méthode philosophique | 3.60 |



PAYOT PARIS – LAUSANNE

partie corporative

comité central

Au seuil d'une nouvelle étape

Chers collègues,

La dernière assemblée des délégués de la SPR m'a fait le grand honneur de me confier la rédaction du « Bulletin corporatif ». Honneur redoutable puisqu'il s'agit de remplacer à ce poste Gustave Willemin qui, vingt années durant, a rempli cette tâche avec une distinction, une ponctualité, une souriante bonhomie, propres à satisfaire le plus exigeant des lecteurs et, surtout, des correspondants.

En 1942, dans un climat que nous espérons à jamais révolu, il écrivait, en préface à un numéro spécial de l'« Educateur » relatant l'histoire de notre vénérable société : « Montrons-nous dignes de nos devanciers, inscrivons à notre tour pour nos cadets notre témoignage dans les feuillets de notre histoire ; qu'on puisse dire de nous : ils ont non seulement vécu, mais ils ont préparé un avenir meilleur dans lequel ils ont cru. »

Président de la Société pédagogique romande, rapporteur général lors de deux congrès, bulletinier pendant cinq législatures, Gustave Willemin, qui déploie aussi son activité à l'extérieur de nos frontières en assumant — et, nous l'espérons, pour longtemps encore — la charge de trésorier de la Fédération internationale des associations d'enseignants, a pleinement rempli la mission qu'il s'était tracée. Il a apporté une large contribution au développement et au rayonnement de notre association qui, en signe de reconnaissance, vient de lui conférer ainsi qu'à André Pulfer, trésorier compétent et dévoué pendant 16 ans, le titre de membre d'honneur. A tous deux, nous souhaitons longue et heureuse retraite.

A cette époque de l'année, il est de tradition de dresser le bilan de l'an écoulé et d'envisager l'avenir. 1966 fut une année riche en événements dont le plus important est, sans contredit, le Congrès de Montreux qui, grâce à la dynamique équipe vaudoise, fut une brillante réussite. Parmi de nombreux sujets de satisfaction, signalons l'amélioration des conditions matérielles obtenue par nos collègues neuchâtelois, la réunion des trois sections de l'UIG en une seule société pédagogique genevoise, la publication d'un numéro spécial de l'« Educateur » marquant l'aboutissement de la première partie des travaux de la CIPER. L'idée de l'Ecole romande, lancée en 1962 à Bienne, reprise en 1966 à Montreux, a indiscutablement conquis l'opinion publique. Si les réalisations concrètes, freinées par les préalables posés concernant l'âge de l'entrée à l'école et le début de l'année scolaire, sont encore rares, on assiste à une réjouissante intensification des réunions inter-cantoniales au niveau des autorités scolaires. Ce mouvement n'est d'ailleurs pas propre à la Suisse romande ; en Suisse alémanique également, les efforts en vue d'une meilleure coordination scolaire entre les cantons sont à l'ordre du jour. Dans un monde en constante accélération, où les problèmes se multiplient, où les effets de l'explosion démographique joints au désir légitime d'une instruction plus poussée mettent en péril la qualité même de l'enseignement, cette qualité synonyme de survie pour notre économie aux prises avec la

concurrence européenne, l'isolement scolaire cantonal n'est plus possible. Les nouvelles techniques d'instruction nécessitent des investissements importants, les manuels se démodent avec une rapidité déconcertante, les moyens d'information de masse, en particulier la télévision, modifient considérablement le bagage des connaissances de nos élèves alors que les enseignants, entraînés dans ce tourbillon qu'est la vie moderne, ne trouvent plus le temps matériel de se livrer à la réflexion nécessaire à leur travail, de repenser leur action éducative, en un mot de préparer l'avenir. Seule l'union de toutes les forces, au-delà des frontières cantonales, voire même linguistiques ou internationales, permettra de faire face à cette marée et d'adapter sans cesse notre école pour qu'elle soit en mesure de former les hommes et les femmes dont nous aurons besoin demain.

La SPR change de pilote. Durant ces quatre dernières années, sous la dynamique présidence d'Armand Veillon, les liens entre les sections cantonales se sont multipliés. Polarisation autour de l'idée centrale d'une école romande à créer, l'efficacité de l'association s'est renforcée. La SPR en sort grandie et prête à affronter les nombreux problèmes qui ne manqueront pas au nouveau comité. Nul doute que l'équipe neuchâteloise, avec Jean John à sa tête, sera en mesure de reprendre le flambeau et de mener à bien la tâche qui l'attend. La période 1963-1966 restera marquée par cet effort d'unité entre les diverses sections de la SPR. La prochaine étape, 1967-1970, verra-t-elle l'extension de notre zone d'activité, le renforcement des contacts entre les groupements d'enseignants des différents degrés, la création d'une véritable fédération de tous les enseignants de Suisse romande ? L'avenir nous le dira. Sans vouloir jouer les prophètes, selon la coutume au seuil de l'an neuf, nous nous bornerons à formuler des vœux :

Vœux pour une société pédagogique romande forte et agissante.

Vœux pour la nouvelle équipe dirigeante.

Vœux pour tous les comités de sections, pour les nombreuses commissions de travail qui, à travers toute la Romandie, sont l'essence même de notre action.

Vœux enfin pour vous tous, amis lecteurs connus et inconnus : que 1967 vous apporte les joies et les satisfactions profondes d'une profession qui, si elle occasionne bien des soucis et des peines, est de celles qui enrichissent l'âme et rendent à l'homme, décuplés, l'amour et la foi qu'il y met.

R. H.

Service de placement et d'échange SPR

Nous rappelons que la SPR peut vous proposer des adresses intéressantes pour échanges d'appartements avec la Hollande, l'Allemagne, le Danemark.

Pour le placement de jeunes files et de jeunes gens en Suisse alémanique, en Allemagne et en Angleterre, nous disposons aussi de bonnes adresses. Il nous est demandé surtout des aides de ménage, dans des milieux d'intellectuels avec lesquels nous restons en rapport. S'adresser à la rédaction du « Bulletin », qui transmettra.

A. P.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

Merci

A ce mot si simple nous voulons adjoindre celui de reconnaissance et les dédier tous deux à nos collègues qui quittent la « direction » de la Société pédagogique romande.

A vous, Armand Veillon, Henri Cornamusaz et Fernand Barbay, va toute notre gratitude pour l'immense tâche que vous avez assumée à la tête de notre « Romande » ; durant quatre années, vous avez donné à cette dernière dynamisme et efficacité, vous l'avez fait connaître dans les milieux les plus divers et vous pouvez la remettre riche d'activité et de vitalité en de nouvelles mains.

Nous n'aurions garde d'oublier André Pulfer et Gustave Willemin pour leur longue fidélité et leur dévouement de chaque instant. Vous posez la plume, vous rentrez dans le rang, mais ceux qui vous ont connus à « votre poste d'écoute » garderont le souvenir de collègues ponctuels, bienveillants et courtois.

Le Comité central.

Communications du bulletinier

1. Jusqu'à ce jour aucun candidat, aucune candidate n'a été annoncé pour le renouvellement du Comité central. Nous réitérons notre appel du 23 décembre et invitons les présidents de sections à nous faire connaître les noms des « papables » jusqu'au 20 janvier.

2. La liste des compléments de salaires communaux doit être mise à jour ; nous invitons donc chacun à nous faire connaître sans délai ce qui pourrait modifier la liste parue en 1966 (compléments nouveaux, modifications, améliorations). Merci !

jfr.

L'avez-vous remarqué ?

ce tout petit mot inscrit à l'ordre du jour de notre Congrès du 28 janvier prochain...

Il est d'origine latine et nomme une place située entre le Capitole et le Palatin à Rome, nous apprend le dictionnaire. Pour nous, Vaudois,

NOTRE FORUM

se déroulera au Capitole de Lausanne.

Il nous donnera l'occasion d'entendre des opinions divergentes mais combien pertinentes au sujet de quelques points particuliers de la « Réforme de structure vaudoise ».

Sous la direction d'Emile Buxcel, Jean-Pierre Roachat, Albert Clavel et Gaston Cardinaux s'exprimeront tour à tour.

Ces opinions intéressent au premier chef notre enseignement primaire et nous ne doutons pas que vous serez nombreux à venir entendre nos collègues.

jfr.

SPV - Section de Lausanne

Jeudi 19 janvier 1967, à 17 heures, Rond-Point de Beaulieu, assemblée extraordinaire consacrée à la nouvelle structure de l'école vaudoise.

Le comité.

Avant le XI^e Congrès Rapport d'activité du Comité central SPV pour l'année 1966

Les rapports des commissions, comme aussi le « Bulletin d'information » No 7, ont traité des sujets sur lesquels nous ne reviendrons pas, sauf si ce n'est pour les compléter ou les faire figurer pour mémoire dans le présent rapport.

Activités pédagogiques

1966 a vu se poursuivre et s'intensifier ces activités, de plus en plus absorbantes pour le Comité central et de nombreux collègues. Il est difficile d'en faire un panorama succinct ; disons simplement qu'elles tendent à 3 buts essentiels :

- a) la formation continue ;
- b) l'Ecole romande ;
- c) la mise en œuvre de la nouvelle structure.

A. FORMATION CONTINUE

La commission officielle des **nombres en couleurs**, dans laquelle nous sommes représentés, s'est réunie à deux reprises au cours de l'année écoulée. Elle a pris connaissance des rapports d'activité de Mlle Arlette Grin et du développement de la méthode dans le canton.

Différents cours ont eu lieu durant l'année, soit dans le cadre de l'activité de Mlle Grin, soit à Crêt-Bérard, où ils furent donnés par l'équipe vaudoise des monitrices.

Mathématiques modernes : la SPV, partie en avant-garde — et avec toute la prudence qui s'imposait — dans l'initiation des collègues à la méthode Cuisenaire, se préoccupe maintenant de la suite. Un peu partout, en effet, on se rend compte qu'il est nécessaire de s'assimiler les mathématiques actuelles, qu'elles sont un moyen nouveau d'enseignement, qu'il y a là des éléments positifs qui doivent être mis entre les mains des enfants. Mais un complément à notre formation, une assimilation à cette conception nouvelle nous sont nécessaires. A notre connaissance, seuls les collègues préparant le brevet rapide suivent un cours de mathématiques modernes à l'Ecole normale.

Le délégué du Comité central aux affaires pédagogiques, d'entente avec un groupement de professeurs, mettra sur pied un cours de base à l'intention des maîtresses enfantines et des premières années primaires.

L'effort se poursuivra pour les divisions suivantes, dans le sens des cours organisés par nos collègues de Montreux, ou par l'Association des maîtres des classes supérieures.

Les cours de Crêt-Bérard — 7 en 1966 —, toujours plus fréquentés, n'ont pas d'autre but que notre formation continue ; leur atmosphère est par ailleurs si appréciée que le Comité central va encore les développer. Rappelons que nous bénéficions pour ces cours de l'appui total du Département de l'instruction publique.

B. ECOLE ROMANDE

La CIPER a terminé son programme romand de calcul pour les quatre premières années, programme que notre service primaire s'est déclaré prêt à admettre.

Elle a, d'autre part, et pour les mêmes années, établi un programme romand pour l'enseignement du français. La sous-commission était dirigée par notre collègue Reichenbach, de La Chaux-de-Fonds, l'un des auteurs du vocabulaire de base employé par les Neuchâtois. Les travaux, principalement dans le domaine du vocabulaire et de l'orthographe, ont eu quelque peine à progresser, du fait qu'une partie de la commission mettait au premier plan le vocabulaire de base systématique, alors que l'autre défendait le principe d'un vocabulaire tiré des leçons et des textes d'auteurs. La solution admise finalement est un compromis « romand » ! (Voir « Educateur », No 40, du 18 novembre 1966).

L'« Educateur » est le lien pédagogique entre les enseignants romands. D'aucuns lui reprochant une partie « pédagogie pratique » insuffisante, la commission de rédaction étudie les moyens propres à l'améliorer. Toutefois, il convient de rappeler à tous que le rédacteur compte sur eux d'abord : si chacun des 2000 membres de la SPV lui envoie la leçon qui lui a le mieux réussi, l'« Educateur » sera définitivement sauvé !

C. NOUVELLE STRUCTURE

Deux rapports — sur la **Division pratique** et sur la **Division générale** — ont été soumis à la commission SPV « Réforme de structure » : le Comité central exprime toute sa reconnaissance à leurs auteurs. La commission pour « **Les 4 premières années** » s'est mise au travail en juin dernier ; elle pense pouvoir déposer son rapport au printemps prochain. Elle proposera, entre autres :

1. d'accepter les programmes de la CIPER et d'inviter les autorités à les expérimenter ;
2. d'adopter, pour les maîtresses enfantines, la même formation que pour les autres maîtres, soit « bachots ou maturités » donnant accès à l'Université, plus deux ans d'institut pédagogique ;
3. de fixer à 5 ans le début de l'école infantine ;
4. de permettre aux maîtresses enfantines d'enseigner en première année primaire ;
5. de recommander la création d'un service de la recherche, dont l'une des tâches serait d'organiser et de surveiller les expérimentations des programmes ;
6. de demander l'abandon des examens et des notes chiffrées en 1re année primaire, et de ne maintenir un examen qu'à la fin de la 4e année seulement.

Enfin, une commission sur le **cycle d'orientation**, qui s'est déjà livrée à un travail d'enquête, pourra démar-

rer dès après le congrès, où une décision de principe sera prise sur cette période-clé de la future structure.

Nos traitements

La période d'attente, qui déjà paraissait longue lors du Congrès 1966, dure encore ! Et pourtant, cette nouvelle année a été celle d'une lutte constante sur tous les fronts :

1. Au Conseil d'Etat, nous avons rappelé avec énergie notre ancienne demande de deux classes supplémentaires d'amplitude, en lui proposant de traiter ce cas, à titre transitoire, en dehors des travaux de la commission paritaire.

L'autorité exécutive, se basant sur l'avancement des dits travaux, n'a pas jugé bon de donner suite à notre revendication.

(Est-ce peut-être parce que nous sommes trop nombreux ?...).

Quoi qu'il en soit, **l'année 1967 sera l'année des décisions et, si nécessaire, de l'action.**

2. A la commission paritaire et à la sous-commission de classification, où les délégués du personnel, — notre secrétaire central au premier rang pour ce qui concerne les fonctions enseignantes —, défendent nos positions avec adresse, vigueur, opiniâtreté.

Sur ce même front ont pris part aux discussions nos collègues de la SPV choisis pour être « auditionnés ». Questionnaire écrit, et très ardu ; puis comparution devant des experts curieux, spécialistes dans le maniement de la METHODE, honnêtes certes, mais soucieux de ne faire de cadeaux à personne !

A la date d'aujourd'hui, toutes les fonctions enseignantes primaires ont été entendues.

Nous remercions ces « témoins » pour la peine qu'ils ont prise, tant à domicile qu'à la « barre », pour faire comprendre ce qu'est notre profession qui, n'en déplaise à certains, est moins connue en dehors de notre corporation qu'on se l'imagine.

3. En collaboration avec la SVMS, membres de la SVMEP compris, et nos diverses associations, nous avons établi un projet de classement de l'ensemble des fonctions de l'enseignement officiel ; cette « échelle », basée sur des considérations propres à notre profession seulement, a été envoyée au Conseil d'Etat, dans le but de lui faire connaître nos revendications, et dans l'espoir de faciliter l'établissement, par les instances intéressées, d'une classification du corps enseignant aussi logique que possible.

4. Egalité de salaire. La 2e étape de la reclassification féminine s'effectuera, selon les déclarations du chef du Département des finances, dans le cadre de la nouvelle reclassification des fonctions, en 1967.

5. Allocations de ménage. Le Congrès 1966 avait pris acte avec satisfaction des améliorations apportées au cours de l'année 1965, tant sur le plan de la Caisse de pensions que sur celui du statut, mais avait été déçu sur le plan « salaire social ». Aussi, pour suivre à la proposition votée alors, le Comité central a prié la fédération de porter l'amélioration de l'allocation de ménage en tête de la liste des questions à résoudre avec l'Etat.

6. Nos traitements au 1er janvier 1967. Suite à la hausse du coût de la vie, le Conseil d'Etat vient de prendre la décision d'augmenter les traitements de 3,75 % à calculer sur les nouveaux traitements de base, dont l'échelle a été adoptée par le Grand Conseil dans sa session d'automne.

7. Avec les communes, plus exactement avec le Comité de l'UCV, les pourparlers ont repris au début de 1966, et le dialogue parut aboutir à une convention logique, constructive, intéressante. Le 31 août passé, nous prîmes l'initiative de convoquer tous ceux qui menèrent, menaient, ou s'apprétaient à mener, la lutte sur le plan communal, pour dire merci aux uns, patience aux autres.

Las ! En novembre, le Comité de l'UCV remettait en question l'art. 7, accepté en avril, lequel admettait la possibilité pour un instituteur d'obtenir, sur le plan cantonal, une amélioration de traitement mensuel brut de Fr. 71.— en début de fonction, de Fr. 123.— en fin de carrière, sans que les compléments communaux prévus par la convention soient touchés.

De plus, l'UCV désirait renvoyer la ratification de la convention en 1967, après prise d'un avis de droit au Département de justice et police.

Nous sommes déçus, et l'avons dit à notre partenaire ; toutefois, nous allons reprendre les pourparlers.

Constatons ici que ce coup de frein paraît découler directement de la dernière décision du Grand Conseil concernant l'intégration des compléments de salaire au traitement de base. A ce sujet, dès que le CC eut connaissance du projet de M. Graber, il alerta la fédération, et exposa ses craintes en assemblée extraordinaire immédiatement convoquée. Après discussion approfondie, décision fut prise de ne pas lutter contre une intégration demandée depuis longtemps par tous les employés de l'Etat, mais de veiller à ce que le Grand Conseil et les autorités communales sachent bien que l'augmentation de leurs dépenses pour l'école, dès et y compris 1967, ne représente aucune amélioration financière pour leur personnel enseignant.

Problèmes corporatifs

Le secrétariat central termine sa 4e année d'existence, et le Comité central ne peut que se féliciter de la décision prise en 1963 :

un secrétaire permanent est pour une corporation, la condition essentielle de son « ciment » et de son efficacité.

Au Conseil d'administration de la Caisse des pensions, au Comité de la fédération, à la commission paritaire et à la sous-commission de classification, notre secrétaire central œuvre avec la foi et l'habileté que vous lui connaissez. En cette année qui s'achève, ces délégations lui ont pris un temps considérable ; ceux qui l'ont précédé « là-haut » connaissent l'âpreté des discussions, et nous savons la part qui aura été la sienne si nous obtenons une amélioration prochaine de notre classification.

Le secrétaire central facilite aussi

nos relations.

Avec le DIP

Le Comité central a pu faire un tour d'horizon général de nos problèmes dans une entrevue sympathique avec notre nouveau chef de département ; nous avons été reçus à plusieurs reprises par M. Mottaz, nouveau secrétaire général, qui fait preuve envers nous de la même compréhension que son prédécesseur, M. Monnier.

Quant à notre chef direct, M. Cavin, il ne peut certes faire droit toujours à nos nombreuses requêtes, ni surtout dans les délais que nous demandons parfois.

Mais nous tenons à lui dire ici notre reconnaissance pour la compréhension et le soutien qu'il apporte à la SPV, dont il est demeuré un membre fidèle.

Avec la SVMS

Dans l'« Educateur », No 2, du 15.1.1965, en tribune libre, un collègue écrivait : « Que 1965 voie naître une fédération de tous les enseignants vaudois, afin que tombent les barrières qui s'élèvent malencontreusement entre gens de même profession ». Ce n'est pas encore chose faite aujourd'hui, mais un premier pas a été franchi : la création d'un **Comité de coordination SPV-SVMS**, avec siège aux Allinges.

Il est bien vrai que les enseignants seuls savent ce qu'est leur profession, diverse selon le degré, le lieu, le but, mais UNE par le don de soi qu'elle impose. A eux donc de le dire, à eux de se défendre ! Mais non plus en ordre dispersé, au gré des associations, groupements, comités divers, mais ensemble. Nous devons maintenant faire d'autres pas dans cette voie, afin de donner une consistance réelle à un groupement des enseignants. Ce ne sera certes point facile, tant chacun d'entre nous a une haute idée de sa fonction propre ! Mais ne nous laissons pas de répéter à chaque collègue que, faute d'unité, chacun des ordres de l'enseignement pâtira s'il se défend isolément, alors qu'une politique commune dans l'union, parfois moins alléchante d'aspect au premier abord, est la seule qui nous garantira un statut équitable et satisfaisant.

Nous sommes persuadés, en effet, qu'une association solide des enseignants peut être le meilleur moyen de défense d'une profession à part, et dont les caractéristiques sont différentes de celles des autres corps de travailleurs. Il n'est que de songer à la politique de certains grands groupements concernant les allocations de ménage et de résidence, comme la faveur qu'ils accordent au mérite, pour m'en convaincre.

Avec la fédération

Depuis un ou deux ans, nos relations se sont beaucoup améliorées ; elles sont devenues à la fois constructives et agréables ; nous sommes régulièrement invités à faire connaître notre point de vue, en priorité.

La fédération a approuvé notre rapport quant au mérite et, comme indiqué plus haut, a d'urgence convoqué une assemblée extraordinaire des délégués lorsque, en décembre dernier, le projet du Département des finances nous inquiéta.

Enfin, elle a décidé une modification de ses statuts propres à nous donner satisfaction ; l'article 14 prévoit maintenant : « Le comité est composé d'un président nommé par l'assemblée, ainsi que d'un membre par société affiliée, et d'un deuxième membre par société ayant plus de 1000 cotisants. — Les membres du comité désignés par les associations disposent, lors des votes, d'un nombre de voix égal au nombre de délégués de leur société à l'assemblée des délégués ». (Pour nous, 11 voix).

Deux sections SPV, Rolle et Lausanne, nous ont priés, au cours de cette année, d'étudier l'opportunité de quitter la fédération. Vu ce qui précède, le Comité central ne juge pas utile, pour le moment, d'envisager une telle mesure. Pour l'avenir, la position que prendront ses représentants lors des discussions qui ne manqueront pas de se produire au sujet de la nouvelle classification des fonctions sera déterminante.

* * *

En terminant, mentionnons encore :

1. Les services individuels que le secrétaire central rend à nos membres qui, toujours plus nombreux, recourent à lui pour leurs problèmes professionnels et personnels de tous genres ;

2. La création d'une coopérative d'achats, qui a déjà rendu service à de nombreux collègues. J.-F. Ruffetta, bien que quittant le Comité central, a été chargé par ce dernier de continuer et d'intensifier cette activité, d'entente avec le secrétaire central.

3. Et nous disons enfin notre reconnaissance aux très nombreux collègues qui ont servi l'école en général et la SPV en particulier, par leurs travaux et dans les commissions.

et à ceux de la Riviera qui ont travaillé à la belle réussite du Congrès SPR de Montreux.

Nous croyons que l'avenir de notre profession est assuré si, plus que jamais, elle fait l'union de toutes les bonnes volontés.

Au nom du Comité central :
P. Besson.

† Lucien Chauvet

Une assistance fort revêtue (parmi laquelle de nombreux collègues) a rendu les derniers honneurs à Lucien Chauvet, décédé subitement le 30 décembre 1966 dans sa 70e année.

Breveté en 1917, M. Chauvet commença son enseignement à Mies-Tannay. Après l'obtention du brevet de maître supérieur, il dirigea la classe supérieure de Grandcour. Enfin, en 1930, il vint se fixer à Renens pour y terminer sa carrière en 1958.

Les collègues qui l'ont connu n'ont pu qu'apprécier ses éminentes qualités d'homme pondéré, cultivé, à l'esprit vif et enjoué, toujours souriant. M. Chauvet aimait passionnément sa profession ; n'a-t-il pas dit au moment où il prit sa retraite : « Si je devais recommencer ma vie, je suivrais le même chemin ».

Mais l'école ne fut pas son unique préoccupation : le chant, la musique, surtout classique et religieuse le captivaient ; la musique moderne ne le laissait pas indifférent. Il fut directeur de chœur d'hommes, du chœur mixte paroissial de Renens, organiste pendant de nombreuses années.

Les beaux-arts l'attiraient aussi et il savait recon-

naître la valeur, la beauté, l'originalité des toiles. Il maniait aussi le pinceau et est l'auteur d'aquarelles de fort bon goût. Les styles d'ameublement n'avaient non plus pas de secret pour lui.

M. Chauvet s'occupa aussi de l'« Espoir », des Unions chrétiennes, du camp Rambert. Esprit profondément chrétien, dans le sens le plus large, il venait aussi en aide à la crèche catholique, à laquelle il procurait en particulier des lectures.

Mais ce travail, M. Chauvet le faisait avec une profonde modestie, sans bruit, sans vantardise et comme il arrive souvent dans la vie, il ne fut pas toujours compris et estimé à sa juste valeur. Toute sa vie fut œuvre de bonté, de charité, de simplicité.

Nous garderons de ce collègue un lumineux souvenir et ne penserons à lui qu'avec un grand respect.

E. Golaz.

Association vaudoise des maîtres des classes supérieures

Communiqué concernant le cours de mathématiques modernes

Aucun des cours organisés par notre association n'a eu un succès comparable à celui de cette année, puisque nous avons reçu plus de soixante inscriptions fermes.

Les collègues qui ont envoyé leurs bulletins d'inscription dans les délais ne seront pas convoqués à nouveau et peuvent se présenter sans autre formalité à la première séance.

Nous prions, par contre nos autres membres, de ne plus nous faire parvenir de demandes d'inscription, nous n'avons plus matériellement la place de les recevoir.

Qu'ils ne soient pas trop amers, le comité étudiera les possibilités d'organiser éventuellement un nouveau cours dès l'automne 1967.

Le président.

Histoire de 4e

Cette publication peut être commandée par l'intermédiaire du CCP du **Centre d'information de la SPG, No 12-15 155** au lieu du numéro inexact indiqué dans le numéro du 16 décembre 1966.

genève

A qui l'an neuf

De l'« Educateur », digne bulletin,

Toi qui pendant vingt ans frémis entre les mains

Expertes de Gustave Willemin,

Frétillais entre les doigts fins de Raymond Hutin !

J'ai déjà dit tout ce que notre corporation doit à Gustave Willemin, il m'en voudrait d'une redite. Dans le dernier bulletin de 1966, il nous a d'ailleurs gratifié d'un ultime article, où il dégage avec émotion et philosophie l'essentiel de sa longue activité à la tête d'un organe corporatif, auquel il est plus facile d'apporter des critiques qu'une collaboration opportune... Merci encore pour tout, cher Gustave.

Que son successeur, notre ami Raymond, soit félicité sincèrement d'avoir repris les rennes de cet attelage, auquel les Genevois avaient le devoir de rester attachés, tout en le conduisant à bon port. Je lui souhaite de trouver à ce poste autant de satisfaction à corriger les

épreuves des correspondants qu'au service de la recherche à corriger celles des écoliers...

Centre d'information SPG Comptes 1966

Comme chaque année, les responsables tiennent à rendre compte sommairement de l'exercice financier écoulé de leur ruche. Se refusant à toute complication d'ordre administratif, ils ne tireront pas de la comptabilité tous les éléments statistiques qu'il serait possible d'en extraire. Voici donc l'essentiel des comptes 1966 :

	1965	1966
Recettes	19 551.—	25 348.50
Dépenses	15 480.70	22 601.45
Bénéfice	4 070.30	2 747.05

Comme nous avons prélevé sur le boni de 1965, la somme nécessaire à l'achat de 3 nouvelles machines (à

écrire, à dessiner et à photocopier), soit 2450 francs, la différence 4070 fr. 30 — 2450 fr. = 1620 fr. 30 a été reportée sur compte nouveau, de sorte que le bénéfice réel de l'exercice 1966 s'élève à Fr. 2747.05 — 1620.30 = 1126.75. Ce modeste résultat signifie que les prix de vente de nos publications sont les plus limés possible. C.Q.F.D.

Vocabulaire 4e

En attendant la parution du manuel d'exercices de vocabulaire officiel, notre centre vient d'éditer un travail expérimenté sur ce sujet.

Il s'agit de 76 fiches A5 correspondant à trente-quatre semaines d'étude et quatre de révision, contenant des exercices variés, avec leurs corrections, sur tous les chapitres figurant au programme de vocabulaire de 4e.

Ces leçons, illustrées de croquis, tiennent compte du *Vocabulaire orthographique de Base* de Ter, Mayer et Reichenbach (Messeiller 1964), en ce sens que les mots figurant en liste au bas de chaque fiche, sont classés par degré d'acquisition. Textes et dessins se rapportant au sujet traité sont indiqués en référence.

Ces fiches peuvent faire l'objet de leçons collectives ou de travail individualisé. Elles peuvent être aussi utilisées par les élèves de 6e, en ce qui concerne les exercices présentant certaines difficultés (mots croisés, dictions). Un complément est prévu pour ce degré.

Les croquis de l'auteur (E. Fiorina) ont été gravés sur stencyl par Mlle Châtelain et M. Gilbert Racine.

Le tout, présenté sur 43 feuilles A4, pliables en deux A5, vient d'être mis en vente au prix de 6 francs.

Commandes par CCP Centre d'information SPG 12 - 15155. Au dos du coupon, inscrire : VOC 4.

E. F.

Un groupe Freinet genevois

Le jeudi 15 décembre un groupe Freinet genevois s'est créé. Treize personnes étaient présentes, d'autres ont déjà annoncé leur adhésion. Ce groupe est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la pédagogie moderne. Renseignements au 36 18 04.

J.-P. Guignet.

Voyage de Pâques au Proche-Orient

Départ : samedi 18 mars à 14 heures.

Retour : samedi 1er avril à 16 h. 25.

Beyrouth - Sidon - Byblos - Tripoli - Le Krak des Chevaliers - Ugarit - Alep - Antioche - Homs - Palmyre - Damas - Djebel Drus - Baalbek - Beyrouth.

Voyage accompagné d'un guide administratif.

Prix : 1850 francs « tout compris » de Genève à Genève (avion et autocar).

Le nombre des places étant limité, inscrivez-vous sans tarder auprès de : Mlle Véréne Minod, tél. 42 22 63, 23, chemin sur Rang-Pinchat, 1227 Carouge.

neuchâtel

Information

Bien que le rapport du groupe de travail B « Information » n'ait pas encore été adopté par le Comité central, il me paraît souhaitable que l'un des vœux émis par la commission puisse se réaliser dès le début de cette année.

Le bulletinier manque souvent d'informations directes en ce qui concerne la vie et l'activité des sections. C'est pourquoi je me permets de soumettre aux comités la proposition suivante :

« Il serait judicieux que chaque comité de section nomme un de ses membres correspondant de l'« Educateur ». Ce correspondant serait particulièrement chargé de communiquer au bulletinier :

- les convocations aux assemblées de sections ;
- un compte rendu succinct des décisions prises lors des assemblées de section ;
- les activités de la section susceptibles d'intéresser l'ensemble des collègues. »

En ce qui concerne les convocations, le délai minimum d'envoi est de quinze jours avant la parution. Il va de soi, cependant, que l'avis paru dans l'« Educateur » ne remplace pas une convocation personnelle.

Bonne année 1967 à tous.

G. B.

Bienvenue

à Mme Monette Darbre-Roulet, institutrice à Colombier, ainsi qu'à Mlle Berthe-Hélène Balmer, institutrice à Dombresson, qui viennent d'entrer dans la SPN/VPOD.

G. B.

Traitements et Caisse de pension

Avec la nouvelle année, entre en vigueur la loi sur les traitements votée par le peuple les 15 et 16 octobre 1966. Les comptables communaux ont été mis en mesure d'établir les décomptes pour le salaire de janvier. La retenue : 25 % de l'augmentation (ou plus, au-delà de 45 ans), due à la Caisse de pension sera effectuée sur toute l'année 1967.

Par la même occasion, la Caisse de pension fera parvenir à chaque assuré l'état précis de ses cotisations.

Au cours d'une entrevue récente avec M. R. Hugli, chef de service de l'enseignement primaire, une délégation du Comité central a insisté pour qu'un décompte personnel du traitement soit remis à chacun. Toutefois, comme, dans le calcul, interviennent des éléments purement communaux (allocations communales, par exemple), il appartient aux caisses communales de l'établir. Les comptables seront priés de bien vouloir donner suite aux demandes qui leur seront adressées.

Règlement d'application. La situation des maîtres de campagne ayant dans leur classe à la fois des élèves primaires et des élèves préprofessionnels a été établie de la façon suivante :

1. Les maîtres qui comptent dans leur effectif 50 % ou plus d'élèves préprofessionnels toucheront un salaire de maître préprofessionnel, soit les classes 11a, 10a, 9a pour les instituteurs, respectivement 13a, 12a, 11a pour les institutrices.

2. Les maîtres ayant dans leur effectif moins de 50 % de préprofessionnels toucheront les salaires de l'instituteur (trice) primaire, plus Fr. 720.—.

Cette situation est transitoire, car avec la création des collèges régionaux pour l'école préprofessionnelle,

les classes à ordres multiples ne compteront plus que les degrés 1 à 5 de l'enseignement primaire.

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque chaque cas particulier aura été étudié.

District de Neuchâtel - Conférence

La section de Neuchâtel a organisé pour le jeudi 26 janvier une conférence de M. Roger Überschlag, chargé de mission au Ministère de l'éducation nationale à Paris, intitulée :

Peut-on industrialiser l'enseignement ?

Cette conférence, à laquelle tous les membres de la SPN sont cordialement invités aura lieu vraisemblablement à l'aula du nouveau Gymnase à Neuchâtel, à 20 heures.

G. B.

Adresse du bulletinier

Georges Bobillier, Cardamines 22, 2400 Le Locle.

jura bernois

Prochain changement à la SJTMRS

Lors de la dernière séance du Comité cantonal, M. Marcel Turberg, président de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire a annoncé que le bureau du comité jurassien ne solliciterait pas de réélection lors de la prochaine assemblée générale de l'association. Quant à M. André Aubry, maître de travaux manuels au collège de Delémont, il a présenté un rapport sur les 5 cours qui ont été organisés dans le Jura durant l'année 1966.

Le comité jurassien SJTMRS a fixé l'assemblée générale de la société au 28 janvier prochain. Le bureau étant démissionnaire, il appartiendra à la section d'Ajoie d'assurer la relève.

M. Baumgartner, rédacteur SIB, s'est démis de son poste

Nous ne voudrions pas que le docteur René Baumgartner, ancien professeur à l'Ecole normale des institutrices de Delémont, quitte son poste de rédacteur de la partie française de l'Ecole bernoise, sans que les lecteurs jurassiens de l'*Educateur* lui adressent à la fois leurs remerciements et leurs meilleurs vœux de longue retraite. M. Baumgartner était entré à la rédaction de l'Ecole bernoise en 1938, succédant à M. Georges Möckli, élu au Conseil exécutif. Vingt-huit ans d'activité au journal corporatif de la SIB le mirent en contact avec nombre d'enseignants qui, tous, se félicitèrent de l'avoir connu ou d'avoir acquis son amitié. Homme de dévouement et de volonté, M. Baumgartner avait à cœur de défendre la profession et de faire valoir le rang auquel elle a droit. C'est d'ailleurs fort de cette conviction qu'il fut membre du Comité cantonal SIB de 1936 à 1941, vice-président de la Société bernoise des maîtres aux écoles moyennes de 1932 et 1934, président de cette société de 1934 à 1936, président de la Commission du diplôme secondaire durant nombre d'années. L'école jurassienne a une dette de reconnaissance

envers M. Baumgartner, et elle tient à lui dire qu'elle en est consciente au moment où il se retire de toute activité professionnelle. Merci, M. Baumgartner, et bonne et fructueuse retraite !

Les liens de collaboration qui ont toujours existé avec le rédacteur de l'Ecole bernoise seront certainement maintenus avec M. Francis Bourquin, instituteur et écrivain à Bienne, qui a été appelé à succéder à M. Baumgartner. La fusion de l'Ecole bernoise avec le *Journal de la Société suisse des Instituteurs* donnera certainement l'occasion à la Suisse romande, et au Jura en particulier, de se faire entendre dans le reste de la Suisse. Ce sera vraisemblablement le début d'une étroite collaboration avec les responsables de la SPR. Nous souhaitons donc à M. Bourquin beaucoup de satisfaction dans sa tâche nouvelle.

Société jurassienne des maîtres de gymnastique Cours de ski

La SJMG organise, les 28 et 29 janvier 1967, un cours de ski à l'intention du corps enseignant jurassien. Voici quelques précisions :

Rassemblement : Samedi 28 janvier, entre 13 h. 15 et 13 h. 30 au skilift des Savagnières-sur-St-Imier.

Logement : « La Perrotte », cabane de l'Amicale 2-223 (taxe : Fr. 3.50).

Subsistance : Les repas du dimanche sont laissés aux soins des participants. (Nous suggérons : petit déjeuner au café de La Perrotte ; dîner : assiette skieur sur place.) — Samedi soir : fondue au chalet.

Programme : Perfectionnement personnel. D'autres problèmes, ski à l'école, organisation d'un camp de ski, etc., seront abordés si les participants le désirent.

Inscriptions : Jusqu'au mardi 24 janvier chez E. Moeschler, chemin des Lorettes 6, 2520 La Neuveville, tél. (038) 7 82 49.

Direction : H. Berberat, E. Moeschler, W. Steiner.

Le cours aura lieu par n'importe quel temps. Il s'adresse aussi aux débutants.

A l'impression : HOMONYMES III :

Parution : début février

LES GÉHOMONYMES (L'inverse des géonymes) et homonymes dérivés de ces noms, dans la partie « langue » du Petit Larousse : continents, océans, mers, îles, cours d'eau, montagnes, pays, villes et villages, édifices, noms divers, noms mythiques, groupés par Eug. Cordey, correcteur, brev. 22, Normale de Lausanne. En supplément : Questions de mémoire et de mémorisation : Charles Rollin : De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire (1736) ; Marcel Prévost : Culte et culture de la mémoire (1922) ; Eugène Cordey : Lecture et mémorisation accélérées par les couleurs (1962). — Un écrivain français refuse le Prix Nobel : texte intégral de l'entretien de J.-P. Sartre avec la presse suédoise. — Le concile Vatican II et la déclaration sur les Juifs ; une juste réhabilitation. — Z comme Zyklon : les noms des vingt-huit camps nazis d'extermination.

RAPPELS : HOMONYMES I : homophones groupés (3525 mots) : introduction et remarques pour les jeunes. — HOMONYMES II : les noms personnels de l'histoire universelle et homonymes dérivés dans la partie « langue » du P. L. ; introduction : les éponymes ; les noms mythiques groupés ; divergences sur les mythes. Encre rose ou noire ?

Ne manquez pas d'assister à la démonstration du Wat



à la télévision!

3 janvier	bloc II	8 mars	bloc II
9 janvier	bloc I	20 mars	bloc III
13 janvier	bloc III	30 mars	bloc I
18 janvier	bloc III	11 avril	bloc I
24 janvier	bloc II	24 avril	bloc II
4 février	bloc III		
16 février	bloc I		
28 février	bloc II		

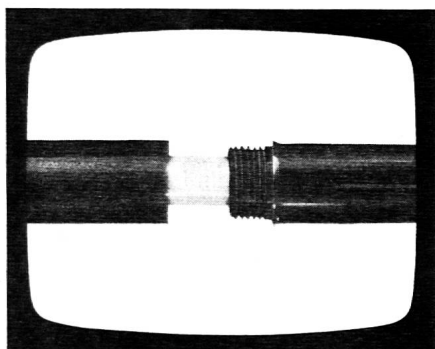
Vous pourrez désormais assister, sur votre écran, à la démonstration du stylo WAT à cartouche capillaire révolutionnaire.

Remarquez combien l'encre monte rapidement dans les cellules du réseau capillaire, et cela, sans l'intervention d'**aucun dispositif mécanique!**

Le remplissage du WAT est réellement un jeu d'enfant: dévissez le corps, trempez la cartouche dans de l'encre «Watermann 88 bleu floride», revissez – c'est tout! Le WAT est de nouveau prêt à écrire plus de 40 pages d'affilée.

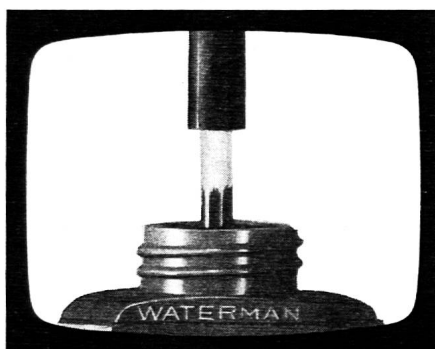
Au fait, les cahiers écrits au WAT se distinguent nette-

ment des autres. Les cancres spécialistes des taches eux-mêmes ont des cahiers propres avec ce stylo. Quant aux gauchers, ils ne barbouillent plus. Or il est bien connu que la propreté des cahiers est essentielle lorsqu'il s'agit d'attribuer une note aux devoirs des écoliers.



WAT, le seul stylo d'écolier à cartouche capillaire, qui ne tache pas.

Le nouveau modèle bleu du WAT ne coûte que fr. 12.50!



Autres stylos d'écolier à remplissage classique, à partir de fr. 9.50



JiF S.A. Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
Tél. 051/521280

Wat

de **Waterman**

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Un précieux document de travail

Sous l'égide du CIPR, qui organise avec la SPR les séminaires annuels de Chexbres, et particulièrement de sa section « Jeunesse et économie », un documentaire fort intéressant est maintenant à la disposition du corps enseignant :

De l'usine électrique à la lampe de chevet par Fernand Gay.

Cet ouvrage de 210 pages, relié toile, richement illustré, constitue une documentation unique dans le domaine de l'électricité. L'auteur, qui joint à une solide formation générale une expérience de plus de dix ans au service de la seule entreprise suisse d'électricité s'occupant à la fois de production, de distribution en gros et en détail, de transport à courte et à longue distance, a rédigé son livre en parfaite connaissance de cause.

En une multitude de brefs chapitres dont chacun pourrait constituer l'aliment d'une leçon, il passe en revue l'éventail des problèmes allant de la production à l'emploi domestique ou industriel du courant. Photos, schémas, graphiques et tableaux statistiques se suivent en une série extrêmement riche d'informations précises. Nous ne saurions trop recommander cet instrument de travail à tous les maîtres appelés à enseigner dans ce domaine.

L'ouvrage est mis à disposition du corps enseignant au prix spécial de Fr. 8.80. Adresser les commandes à **case postale 178, Poste gare 2, 1000 Lausanne.**

L'exemple

Notre langue est un organisme vivant, en constante évolution. Elle s'enrichit des vocables correspondant aux choses, aux actions, aux idées nouvelles ; elle s'altère sous l'influence des langages étrangers ; et, surtout, elle s'appauvrit, non seulement de toutes les subtilités que les Vaugelas y avaient introduites, mais, hélas, par la loi du moindre effort, de formes et de tournures qui faisaient sa force et son originalité.

Cette évolution est irréversible. Constatons que contrairement au spécialiste scientifique, dont le rôle consiste à explorer un secteur de recherche, à trouver une loi, une vérité, le rôle du linguiste apparaît négatif ; il cherche à freiner l'évolution du langage en se référant au « bon usage », norme fixée par les auteurs du passé, norme qu'il érige en loi. Lutte décevante parce que les mots et les tours nouveaux, d'abord proscrits, sont ensuite tolérés et enfin admis, s'ils sont portés par l'usage.

Sans tomber dans les exagérations d'un purisme inefficace, l'instituteur doit contribuer à cette lutte ingrate pour la défense de la langue. Il veillera à la pureté du langage des élèves, il interviendra chaque fois que leurs propos oraux sont relâchés ou inadmissibles, chaque fois que leur style écrit est lourd ou boiteux. Qu'il n'oublie pas, dans cet effort, que les enfants procèdent par imitation et qu'il ait par conséquent, lui-même, un langage correct !

Aux jeunes collègues qui ne sont pas toujours conscients de cette exigence je dédie la scène suivante, que je garantis authentique :

La leçon de grammaire, attachée à la forme négative, avait bien commencé par l'opposition des deux propositions : je travaille et je *ne* travaille *pas*. Mais alors qu'il aurait surtout fallu exercer oralement cette notion, les enfants s'étaient « appuyé » toute une série d'exercices, les uns profitables (par exemple ceux du type : on arrive, on *n'*arrive pas), les autres, à mon idée du moins, trop longs et superflus.

La leçon s'éternisait. Ceux qui avaient d'emblée compris s'enuyaient, ceux qui restaient rebelles à la notion nouvelle, hésitaient et s'attardaient s'ils étaient consciencieux, jouaient à pile ou face s'ils avaient renoncé à réfléchir.

A un certain moment l'institutrice parcourut les rangs ; souriante, bienveillante, elle louangeait, encourageait, désapprouvait, mettait un doigt sur une faute... Mais quand elle passa derrière un petit homme en pullover rouge, pâlot, le visage fermé de ceux qui n'ont pas l'air d'avoir inventé la poudre, elle explosa :

« Alors, Lucien, toujours le même ! évidemment t'as tout fait faux, t'as rien compris ! »

Sans commentaire.

A. Ischer.

JOIE DE LIRE

Notre collègue Maurice Nicoulin, bien connu des lecteurs de l'« Educateur » et des abonnés de la Guilde de documentation SPR, a publié récemment sous ce titre un excellent recueil de morceaux choisis qui renouvelle agréablement le genre. Destinés aux

classes primaires terminales, et plus particulièrement aux jeunes filles, il groupe 124 fragments de longueur variable, généralement courts, simples et vivants. Certains morceaux se prêteront fort bien à une étude fouillée ; d'autres encore, de caractère plus intime, pourront offrir l'occasion d'entretiens souvent profonds

sur les problèmes de l'adolescence et de la vie.

L'auteur n'a pas choisi ses textes sur des critères purement littéraires : il a voulu d'abord susciter la joie de lire. En ce qui me concerne, il a réussi.

R.

M. Nicoulin - *Joie de lire*, broché, 152 pages. Fr. 8.—

La foire aux idées

L'assemblée des délégués de la SPR m'ayant fait l'honneur de renouveler mon mandat de rédacteur, il s'agit maintenant de ne point décevoir sa confiance, et moins encore celle des lecteurs pour qui l'« Educateur » est le signe concret d'appartenance à la grande communauté enseignante de Romandie.

S'il ne sera pas nécessaire pour cela de bouleverser l'ordonnance de notre hebdomadaire, afin de « faire du neuf » à tout prix, une amélioration me paraît cependant souhaitable sur plusieurs points. Aussi voudrais-je, dans ces premiers numéros de l'année, faire part de quelques intentions qui me tiennent à cœur.

La première, à laquelle je me bornerai aujourd'hui, est le développement de la partie pratique, trop congrue à mon sens. Ce que beaucoup cherchent en ouvrant l'« Educateur », chaque fin de semaine, c'est l'idée pratique, la suggestion concrète qui relancera leur imagination un peu lasse vers de nouvelles réalisations. De temps à autre, par exemple, le compte rendu détaillé d'une leçon, qui les engagera à reprendre avec leur propre classe le procédé, le moyen qui a réussi ailleurs. D'autres apprécieront plutôt des éléments d'information, documentaires, statistiques ou simplement narratifs, qui s'en iront attendre dans les fichiers le moment d'illustrer d'un détail précis, d'une anecdote, une leçon qui manque un peu d'envol. Certains encore voudraient en savoir davantage sur les possibilités didactiques des techniques audio-visuelles, ces nouvelles venues capables du meilleur et du pire.

Nous avons tous connu de ces collègues féconds d'idées neuves, pédagogues inventifs aux procédés inattendus, qui vous laissaient enrichis pour des mois au soir d'une seule rencontre. Quel dommage, trop souvent, que tant d'imagination ne passe pas le cadre étroit des amis immédiats. Il suffirait pourtant d'un message à l'« Educateur » pour que ce cercle de privilégiés devienne foule. Si savoir est bien, si savoir faire est mieux, faire savoir est tout autant nécessaire !

Aussi ne m'en voudra-t-on pas de lancer un pressant appel à tous ceux qui pourraient compléter l'équipe de collaborateurs. Voici, au hasard de la plume, quelques suggestions éparses susceptibles de provoquer le dégel et la mise en boîte (aux lettres) de valeurs par trop thésaurisées.

— en *orthographe*, fiches de tout genre, dictées à préparer ou phrases détachées exerçant telle difficulté particulière ;

— en *grammaire* : procédés originaux pour la présentation d'un cas nouveau, telles ces bandes dessinées illustrant les divers compléments du verbe qui avaient paraît-il fait merveille, mais que j'attends encore. Séries de propositions ou de phrases de difficulté graduée pour exercer l'analyse. Exercices d'application complétant le manuel (« M'selle, qu'est-ce qui faut faire, j'ai fini ») ;

— en *vocabulaire* : je me souviens du succès obtenu par une institutrice chevronnée qui avait publié ici-même des listes de mots gradués à l'usage du degré inférieur. Pensons aux jeunes maîtresses aux prises à la fois avec l'inexpérience et la nécessité d'enseigner simultanément trois, cinq, huit programmes différents ;

— en *composition* : je me rappelle entre autres une certaine liste de titres fort suggestifs et ingénieusement gradués où j'avais largement puisé des années durant. Et pourquoi ne pas reproduire un jour ou l'autre un travail d'élève particulièrement bien venu ? Ou encore un simple texte d'auteur, inédit ? S'il est typique, évocateur, si le plan en est clair et l'ordonnance facile à imiter, il rendra souvent de grands services ;

— en *lecture* : nous avons la chance de retrouver chaque mois la lecture fouillée de Ch. Cornuz et de ses amis. Mais on ne fera pas croire que le Chalet-à-Gobet a le monopole du genre ;

— quant au *calcul*, que de trouvailles possibles, de la simple fiche à l'usage des cerveaux lents aux subtilités aptes à freiner les « surdoués ». Et si les fervents des nombres en couleurs se mettaient à conter leurs réussites ? Et si l'ingénieux qui délimitait dans la neige un hectare à la boussole, la classe marchant en file indienne et changeant quatre fois d'azimut, nous couchait cela par écrit ?

Faut-il encore parler de géographie, d'histoire, de sciences naturelles ? Nous y reviendrons peut-être, mais j'en ai assez dit pour susciter, du moins je l'espère, une première vague d'envois qui comblera les collègues avides d'idées nouvelles. D'avance, en leur nom, grand merci à ceux qui répondront à mon appel.

Là-dessus, bonne reprise, et bon courage pour affronter les derniers mois d'hiver.

J.-P. Rochat.

P.-S. - 1. Les dessins accompagnants les textes seront les bienvenus, surtout s'ils sont livrés prêts au clichage. Il suffit pour cela de les mettre au net sur papier blanc (ou calque d'architecte) en traits aussi contrastés que possible, crayon très noir, stylo bille ou feutre noir. Le format importe peu, le clicheur agrandissant ou réduisant à volonté.

2. Bien que ce détail ne soit pas de nature à influencer quiconque, un simple souci d'information m'engage à préciser que la caisse SPR allouera désormais 30 fr. d'honoraires par page pratique de l'« Educateur ».

Du respect de la langue

Dans un précédent article (*Educateur* No 8 du 4 mars 1966), nous avons essayé de dénoncer les nombreux périls qui menacent — certains depuis longtemps — notre langue. Périls de la germanisation de certaines expressions ou tournures de phrases, périls qu'offrent la préfabrication de formules toutes faites, le tristement célèbre « franglais » ou encore la déformation pure et simple de la syntaxe ou du vocabulaire.

Il nous paraît juste de relever avec quel courage et quelle patience les rédacteurs du « Bulletin pour la défense du français » continuent leur tâche, la plupart du temps ignorée, voire même méprisée dans certains milieux de la presse écrite ou parlée. Il nous suffira de rappeler entre autres les « dès 50 francs » des annonces, les « Zuricois » sans « h », fréquemment employés, ou les « sols de plastic » des panneaux publicitaires pour illustrer cette *parfaite insouciance* — parfois grotesque — des rédactions ou maisons de publicité responsables de telles erreurs.

Dans le même ordre d'idée, et sans doute par souci de simplifier les adresses, on en arrive à libeller d'une façon curieuse, sinon étrange, le nom des rues ou avenues. Prenons l'exemple de la rue du Mont-Blanc. Le monsieur qui habite cette artère d'une quelconque localité rédigera ainsi son adresse : « Monsieur X., 23, rue du Mont-Blanc » et non pas « Mont-Blanc 23 », *ce qui ne veut strictement rien dire*. Dans ce dernier cas, un correspondant non avisé ne saurait en aucune façon s'il s'agit d'une rue, d'une place ou d'un boulevard ! Soyons donc logiques, que diable ; il ne coûte pas grand-chose d'écrire deux mots de plus !

Ici encore, la germanisation semble en cause. En effet, « rue de la Gare » a son équivalent allemand en « Bahnhofstrasse » ; donc, en retournant la formule, notre « déformateur-type » habitera « Gare 28, etc... » !

Mais où cette simplification prend figure de sacrilège, c'est lorsqu'on inscrit par exemple « Victor-Hugo 8 » au lieu de « 8, rue Victor-Hugo » ou « Voltaire 14 » au lieu de « 14, place Voltaire ». Il nous semble par trop irrévérencieux envers ces personnages de les faire suivre immédiatement d'un numéro, leur enlevant ainsi l'honneur d'avoir donné leur nom à un lieu public, en les classant comme on alignerait des cartes postales ou des glaces à la vanille...

Il en est de même pour les raisons sociales du type « Untel + Untel S.A. ». Ce « + » ne pourrait-il pas être remplacé tout simplement par « et » ? Ou bien faut-il croire que le graphisme d'un tube de moutarde ou d'une bache de camion a plus d'importance que la bonne ordonnance de ces raisons sociales ? Car, enfin, on ne va tout de même pas additionner des personnes comme on le ferait pour des paquets de spaghetti !

Simplifier ne doit pas impliquer un manque de respect évident.

TOUJOURS LES ANNONCES...

Relevons maintenant un phénomène extrêmement répandu, presque inévitable, issu de la grande expansion de certaines firmes importantes. L'exemple le plus

frappant est sans doute celui de la marque de réfrigérateurs « Frigidaire » (un produit de la chaîne internationale General-Motors). Cette maison fut, il y a de nombreuses années, une des toutes premières à commercialiser en grand les réfrigérateurs de ménage, d'où la vulgarisation de son nom propre de « Frigidaire », qui est une *appellation déposée*. La meilleure preuve est que les responsables de la marque en sont réduits maintenant à préciser : « Frigidaire, le vrai » ! Il convient donc de ne plus dire : « J'ai acheté un « frigidaire » de marque X... » mais plutôt : « un réfrigérateur de marque X... » L'expression « frigo » est, semble-t-il, directement issue de ce terme, dont elle est une contraction. Il faut l'éviter.

Il en est de même pour la marque « Mobylette », véhicule léger à deux roues, issu des usines françaises « Motobécane et Motoconfort », lequel terme est maintenant passé dans le langage courant pour désigner — à tort — toute sorte de cyclomoteur. A ce sujet, précisons encore que *cyclomoteur* désigne tout engin motorisé à deux roues dont la cylindrée n'excède pas 50 centimètres cubes. Au-dessus de cette catégorie, il s'agit de *vélocycleurs*. Passé 125 centimètres cubes, alors, nous avons affaire aux *motocyclettes*.

Tout est donc bien précis !..

Encore un exemple à classer parmi les « déformations commerciales » : la fameuse fermeture « Eclair ». Cette marque, car c'en est une, elle aussi, a tendance à désigner de nos jours toute fermeture *coulissante* ou *mécanique*. Cela prête parfois à de cocasses équivoques !

Autre formule douteuse rencontrée couramment dans les offres d'emplois ou de logements : « Appartement à disposition ». « *A disposition* » a ici un sens peu clair. Cet appartement sera donc *disponible* ou *à la disposition de... !*

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous le savons, beaucoup vont hausser les épaules en disant : « Bah, quelle importance, tout cela ? Il n'y a vraiment pas de quoi en faire une maladie !.. »

C'est peut-être vrai, après tout... Peut-être s'agit-il ici seulement des constatations d'un irascible maniaque et rouspéteur ? C'est pourquoi nous aimerions entendre l'avis des éducateurs à ce sujet, ces mêmes éducateurs dont la responsabilité est lourde en ce domaine et qui ont les pleins pouvoirs pour sauvegarder la langue française en l'apprenant, telle qu'elle doit l'être, aux enfants. A cet égard, nous leur devons beaucoup.

Certes, la langue française est difficile à étudier et à bien connaître ! Mais est-il besoin de la surcharger, de la compliquer encore par l'incorporation de termes équivoques ou de marques commerciales déposées ? On comprendra l'embarras des étrangers qui étudient notre idiome, et ne trouvant pas — et pour cause ! — certaines définitions dans leur dictionnaire. Les pauvres, ils ont assez de mal comme cela avec les bizarreries de langage telles que « absent pour cause de maladie » ou « absent pour raisons de santé »... Ce qui

veut dire strictement la même chose, mais dont la traduction en anglais, portugais ou russe doit brouiller sérieusement les pistes et prendre figure de casse-tête... chinois !

Bien entendu, personne n'est tenu de savoir que le plastic est un explosif malléable, que « Frigidaire » est une marque déposée, ou encore qu'un cyclomoteur est mû par un moteur de moins de 50 cc. Mais, en ces cas, la meilleure solution n'est-elle pas de plonger un œil curieux dans le premier dictionnaire venu ? C'est encore le moyen le plus rapide et le plus sûr de s'exprimer simplement et... correctement.

Y. J.

PAYS-BAS - Professeurs louant ou échangeant leurs maisons pendant les vacances.

Ecrire : R. Hinloopen, professeur d'anglais, Stetweg 35 - CASTRICUM, Pays-Bas.

Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

Est cherché pour foyer d'adolescents (accueil, observation et semi-liberté)

éducateur

formé ou désirant l'être.

Eventuellement logé. Caisse de retraite.

Adresser offres manuscrites détaillées à la Fondation officielle de la jeunesse, 34, bd St-Georges, 1200 Genève.

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Fournit SA 4806 Wikon

Tout le matériel
pour le cours de cartonnage et reliure.

Demandez nos collections de toile, papier, outils.



FOURNIT S.A., WIKON

Tél. (062) 8 17 81

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur ren-
dez-vous.

L'EGYPTE

du 20 (24) mars au 3 (7) avril et du 4 au 18 septembre 1967

VOYAGES CULTURELS ACCOMPAGNÉS, POUR ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Programme : Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.

TOUT COMPRIS (passages aériens, excursions, pension complète), Prix spécial : **Fr. 1245.-**
Nombre limité de participants Programme détaillé sur demande

VOYAGES *Pour l'art*

Valmont 20, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 23 27

La lecture fouillée du mois...

Voici pour suivre une tradition du début de l'année, un texte traité dans le style « examen d'entrée au collège ».

(L'auteur, qui fut parmi les pionniers de l'aviation commerciale, percuta un jour un col dans le désert de Lybie. Son avion fut détruit. Accompagné de son mécanicien Prévost, il parcourut plus de deux cents kilomètres dans le désert avant d'être recueilli par une caravane. C'est au cours de cette odyssée que se situe cette histoire.)

TEXTE

1 Hier soir, nous avons tendu des collets à l'orifice de quelques terriers mystérieux, et
2 le braconnier en moi se réveille. Je m'en vais d'abord vérifier les pièges : ils sont vides.
3 Je ne boirai donc point de sang. A vrai dire, je ne l'espérais pas.
4 Si je ne suis guère déçu, par contre, je suis intrigué. De quoi vivent-ils
5 ces animaux, dans le désert ? Ce sont sans doute des « fénéchs »* ou renards des sables,
6 petits carnivores gros comme des lapins et ornés d'énormes oreilles. Je ne résiste pas
7 à mon désir et je suis les traces de l'un d'eux. Elles m'entraînent vers une étroite ri-
8 vière de sable où tous les pas s'impriment en clair. J'admire la jolie palme que forment
9 trois doigts en éventail. J'imagine mon ami trottant doucement à l'aube, et léchant la
10 rosée sur les pierres. Ici, les traces s'espacent : mon fénéch a couru. Ici, un compagnon
11 est venu le rejoindre et ils ont trotté côte à côte. J'assiste ainsi avec une joie bizarre
12 à cette promenade matinale. J'aime ces signes de la vie. Et j'oublie un peu que j'ai
13 soif...

14 Enfin, j'aborde les garde-manger de mes renards. Il émerge ici au ras du sable
15 tous les cent mètres, un minuscule arbuste sec de la taille d'une soupière et aux tiges
16 chargées de petits escargots dorés. Le fénéch, à l'aube, va aux provisions. Et je me
17 heurte ici à un grand mystère naturel.

18 Mon fénéch ne s'arrête pas à tous les arbustes. Il en est, chargé d'escargots,
19 qu'il dédaigne. Il en est dont il fait le tour avec une visible circonspection. Il en
20 est qu'il aborde, mais sans les ravager. Il en retire deux ou trois coquilles, puis il
21 change de restaurant. Joue-t-il à ne pas apaiser sa faim d'un seul coup, pour prendre
22 un plaisir plus durable à sa promenade matinale ? Je ne le crois pas. Son jeu coïncide
23 trop bien avec une tactique indispensable. Si le fénéch se rassasiait des produits du
24 premier arbuste, il le dépouillerait, en deux ou trois repas, de sa charge vivante.
25 Et ainsi, d'arbuste en arbuste, il anéantirait son élevage. Mais le fénéch se garde
26 bien de gêner l'ensemencement. Non seulement il s'adresse, pour un seul repas, à une
27 centaine de ces touffes brunes, mais il ne prélève jamais deux coquilles voisines sur la
28 même branche. Tout se passe comme s'il avait la conscience du risque. S'il se rassasiait
29 sans précaution, il n'y aurait plus d'escargots. S'il n'y avait plus d'escargots, il
30 n'y aurait point de fénéchs.

31 Les traces me ramènent au terrier. Le fénéch est là qui m'écoute sans doute, épou-
32 vanté par le grondement de mon pas. Et je lui dis : « Mon petit renard, je suis foutu,
33 mais c'est curieux, cela ne m'a pas empêché de m'intéresser à ton humeur... »

Antoine de Saint-Exupéry — Terre des Hommes.

* fénéch s'écrit suivant le dictionnaire usuel, fennec.

VOCABULAIRE

A L. 1.	Le collet est un piège qui enserre : 1. la patte ; 2. la gorge ; 3. le museau ; 4. qui casse les reins.	G L. 10.	S'espacer signifie : 1. s'allonger dans leur intervalle ; 2. monter dans l'espace ; 3. s'effacer ; 4. se perdre.
B L. 1.	L'orifice, c'est : 1. une porte en or ; 2. le fond ; 3. l'entrée ; 4. le boyau.	H L. 19.	Il dédaigne veut dire ici : 1. il regarde avec curiosité ; 2. il s'en détourne ; 3. il déguste ; 4. il en fait le tour.
C L. 2.	Le braconnier est un homme : 1. qui chasse sans permis ; 2. qui n'est pas habile à piéger les animaux ; 3. qui apprivoise les animaux ; 4. un garde-champêtre.	I L. 19.	Avec circonspection veut dire : 1. avec prudence ; 2. d'un œil attentif ; 3. avec hésitation ; 4. avec réserve ; 5. avec satisfaction. (deux réponses).
D L. 4.	Je suis intrigué signifie : 1. inquiet ; 2. embarrassé ; 3. contrarié ; 4. intéressé.	J L. 22.	Son jeu, c'est : 1. son comportement ; 2. son amusement ; 3. son idée ; 4. sa promenade.
E L. 6.	Le carnivore est un animal : 1. qui peut vivre longtemps sans boire ; 2. qui se nourrit de chair ; 3. dont la viande est délicate ; 4. qui déchire la viande avec ses crocs ; 5. qui ressemble au lapin (deux réponses).	K L. 22.	Son jeu coïncide avec une tactique. Coïncide signifie : 1. les deux choses se passent en même temps ; 2. son jeu ne permet pas d'adopter la bonne tactique ; 3. son jeu correspond à une tactique voulue.
F L. 8.	S'imprime en clair veut dire ici : 1. se marquer dans le sable ; 2. se dessine en noir ; 3. s'inscrit nettement ; 4. apparaît plus pâle.	L L. 23.	La tactique veut dire : 1. le bruit régulier ; 2. la marche suivie pour réussir ; 3. le combat ; 4. la ruse.
		M L. 26.	L'ensemencement, c'est ici : 1. les semailles ; 2. le semeur ; 3. la semence ; 4. la reproduction.

Compréhension du texte

- A L. 1. L'auteur tendait des pièges : 1. pour se désaltérer ; 2. pour tuer le temps ; 3. parce qu'il était un braconnier ; 4. parce qu'il voulait savoir qui habitait ces terriers mystérieux.
- B L. 3. Que veut dire l'auteur par : je ne l'espérais pas ? 1. j'ai toujours pensé que les fennecs ne se laisseraient pas prendre ; 2. je n'aime pas cela, mais je l'aurais fait par nécessité ; 3. c'est dommage, j'aurais aimé goûter le sang des fennecs ; 4. tant pis pour la soif, nous trouverons tout de même à boire.
- C L. 7. Je suis les traces : 1. pour voir où se cache le fennec ; 2. pour assister à son bain ; 3. parce que j'espère bien l'abattre ; 4. parce que sa présence ici m'étonne.
- D L. 7. Mon désir signifie ici : de connaître mieux le genre de vie des fennecs ; 2. de boire du sang ; 3. de faire une promenade ; 4. l'envie de jouer à l'indien.
- E L. 7.-8. Il apaise pas sa soif à cette étroite rivière car : 1. l'eau en est salée ; 2. nauséabonde ; 3. absente ; 4. trop peu abondante.
- F L. 9-13. Comment l'auteur sait-il tout cela ? 1. il a assisté à sa promenade matinale ; 2. il sait lire les traces ; 3. un braconnier connaît les habitudes du gibier ; 4. l'histoire ne le dit pas.
- G L. 14. Les garde-manger sont ici : 1. les pierres ; 2. les terriers ; 3. les arbustes ; 4. les soupieres ; 5. le sable.

- H L. 17. Le grand mystère naturel, c'est : 1. que ces arbustes sont secs ; 2. qu'ils sont chargés d'escargots ; 3. qu'il y en a tous les cent mètres ; 4. que le fennec choisit soigneusement les escargots.
- I L. 18.-20. Mon fennec ne s'arrête pas à tous les arbustes. Pourquoi ? 1. par souci d'économie ; 2. parce qu'il est pressé ; 3. parce que les escargots de certains arbustes sont trop petits ; 4. par souci de permettre la reproduction des escargots ; 5. par jeu ; 6. pour faire durer le plaisir ; 7. pour ne pas gêner l'ensemencement (2 réponses).
- J L. A quelle ligne, St-Exupéry rencontre-t-il le fennec ? Donne ta réponse en toutes lettres.
- K Pourquoi l'auteur aime-t-il les fennecs ? 1. ces renards sont si gracieux ; 2. ils lui ont permis un instant d'oublier sa situation dramatique ; 3. leur chair est si savoureuse ; 4. parce que l'auteur est un homme curieux.

Une feuille, photocopiée recto-verso, est tirée, contenant le texte et les questions. On l'obtient au prix de 10 c (dix) l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075, le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne. On peut aussi s'inscrire pour recevoir régulièrement un nombre déterminé de feuilles des textes paraissant dans l'année (8 à 10) : leur prix est alors de 7 c (sept).

Le Groupe des Six (Edg. Savary, A. Maeder, J.-Ls Cornaz, E. Buxcel, J.-P. Duperrex et C. Cornuz) présente à chacun ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Ramuz et la TV

En quatre lignes, G. Bory règle son compte à l'émission de TV consacrée à C.-F. Ramuz¹.

C'est bref, net, et sans appel !

Et pourtant...

J'ai suivi cette émission avec ma classe de campagne, degré supérieur.

Dois-je le dire ?

Je n'ai pas été « affligé » pour eux. Un peu déçu, certes, et gêné par le découps de l'émission. On a voulu trop dire, trop montrer. Mais il y avait quelque chose à tirer de ces vingt minutes pendant lesquelles mes 29 élèves sont restés fort attentifs.

La voix de Ramuz, rauque, semblant buter sur les mots et leur conférant un caractère sans pareil ; le manuscrit d'Aline, au texte raturé ; de belles images sur le Valais ; la silhouette du maître, un instant entrevue.

Voilà ce qui les a frappés. Bien sûr tout cela était trop rapide ; bien sûr, on aurait eu avantage à ne présenter qu'une seule œuvre.

Mais enfin ce que nous avons vu nous a permis de nouer le dialogue. Ils se sont rappelé, mes élèves, avoir vu « Jean-Luc persécuté » et « La grande peur dans la montagne » ; avoir lu les deux nouvelles publiées par l'OSL : « Les écrivains et les servants » ; avoir étudié certains fragments de la « Grande guerre du Sonderbund »...

Et comme lecture du samedi, j'ai commencé « Fari-net », en choisissant les passages.

L'aurais-je repris, Ramuz, cet hiver, si soudain il n'avait été remplacé au milieu de nous ?

Il arrive que quelque chose d'imparfait nous fasse réfléchir et bouscule nos habitudes.

Comment présenterai-je à mes élèves, C.-F. Ramuz, écrivain, au printemps 1967, vingtième anniversaire de sa mort ?

Il y faudra peut-être plus de quatre poèmes. Je m'y essaierai, comme d'autres, avec plus ou moins de bonheur, mais persuadé qu'il n'est pas besoin d'être de Paris pour parler d'un Vaudois.

R. Renaud.

¹ Voir « Educateur » du 16.12.66.

AUX ÉDUCATRICES DES PETITS

A celles qui ne la connaîtraient pas encore, nous signalons l'excellente revue

L'École maternelle française

destinée aux maîtresses des écoles maternelles et des jardins d'enfants.

A la suite d'une première partie traitant de sujets généraux sur l'éducation à cet âge, une vingtaine de fiches sur papier fort apportent chaque fois des éléments de leçons et des idées pratiques qui paraissent fort utiles.

On s'abonne chez l'éditeur :

Armand Colin-Bourrelrier,

Willaume-Egret,

Saint-Germain-lès-Corbeil (S.-et-O.) France.

Hockey sur glace

L'AVMG a organisé les 4 et 11 décembre un cours de hockey sur glace dirigé par G.-C. Rochat, maître de gymnastique à Bex. Pour permettre à un nombre plus élevé de collègues de bénéficier de ce cours nous pensons qu'il est utile de publier un résumé des exercices vus pendant ces deux matinées. Nous vous signalons que pour la première fois le hockey sur glace est devenu une branche de l'examen au brevet fédéral de maître de gymnastique.

G.-C. Rochat.

Exercices d'entraînement

I. Patinage. (En principe, toujours avec la canne sur la glace.)

A) **En cercle :** En avant, puis en arrière, en variant la rapidité, dans les deux sens.

— Le 8 en avant, en arrière, dans les deux sens. (Ev. en passant derrière les cages.)

— Slalom entre de petits obstacles (cannes et gants sur la glace).

— Patiner librement et sauter tous ces obstacles.

B) **Sur une ligne :** En avant, demi-tour au coup de sifflet et patiner en avant, et ainsi de suite.

— En avant, puis stop à gauche et à droite. Demander un patinage rapide et un stop énergique.

— Répéter cet exercice avec le puck.

— Même exercice de stop, mais repartir immédiatement au point de départ (en patinage avant, puis arrière). Plusieurs fois de suite.

— En avant, stop, en avant, stop, en avant, le coup de sifflet indique le stop et l'élève repart immédiatement.

— Position de départ : quart de tour à gauche ou à droite.

— Patinage large, par les hanches.

II. Saut.

Elan 4 à 5 mètres, puis devant l'obstacle patiner sur les deux jambes et sauter les pieds joints.

Idem, mais sauter de jambe gauche sur jambe droite et inversement.

III. Virages.

A la canadienne. Jambe intérieure en avant, poids du corps sur les deux jambes, bien équilibré sur le milieu des patins, jamais sur l'arrière. Le haut du corps penché légèrement en avant.

Croisés : (manège avant). Le pied qui passe devant l'autre doit être posé sur l'avant du patin, corps légèrement en avant.

Idem en arrière (manège arrière), dans les deux sens.

— Exercer la volte sur jambe gauche et sur jambe droite.

IV. Arrêt. (Christiana)

Stopper sur très courte distance. Poids à répartir sur les deux jambes et au milieu des patins, puis seulement sur jambe extérieure.

V. Feintes de corps.

Devant l'adversaire pour passer à gauche, 1 mètre

avant, faire un mouvement à droite puis rapidement à gauche. (On peut doubler les mouvements à droite en donnant l'impression que l'on va réellement passer à droite...)

VI. Crosse.

La crosse doit arriver sous le menton du joueur, lorsque celui-ci, debout sur ses patins, la tient verticalement devant lui.

Tenue de la crosse : une main à l'extrémité du manche, l'autre environ au milieu du manche.

La crosse doit toujours être tenue sur la glace de manière qu'en aucun cas l'adversaire ne puisse la soulever, la faire tomber, etc. La crosse n'est pas un jouet. Être ferme avec. C'est un instrument de travail.

Contrôler sans cesse la bonne tenue de la crosse.

VII. La crosse et le palet.

Lorsque le palet arrive dans la crosse, il ne doit pas rebondir, quitter la crosse ou passer par-dessus. On formera un angle de 45 degrés avec la partie de la crosse qui se trouve sur la glace, de façon à ce que le palet vienne se loger dans cet angle et qu'il y reste « fixé ».

En recevant le palet, le joueur ne doit pas regarder la crosse, mais doit suivre l'arrivée du palet dans sa crosse.

Pour passer le palet à un coéquipier, ne regarder que la crosse du partenaire.

Sur place : travail du mouvement gauche et droite avec palet, le regard dirigé devant soi, la tête haute. Exercer lentement, puis rapidement. Le palet doit toujours rester dans la crosse.

Répéter cet exercice en patinant, en avant, puis en arrière. le palet toujours en mouvement. Surveiller la tenue de la crosse.

Exercice de passe à deux équipiers, sur place, puis en mouvement. Passe latérale interdite dans le mouvement. Le hockey moderne exige la passe en profondeur. Le palet peut atteindre quatre fois la vitesse du plus rapide joueur.

VIII. Tir au but.

Sur place, de la gauche, du centre, de la droite. Expliquer les différents angles de tir.

Précision, ras-terre, hauteur (maximum 30 cm.), en mouvement (patinant), avec réception du palet depuis le côté, l'arrière. Stopper, suivre l'action, contrôle du palet. Position du corps, stabilité sur les patins.

Tir accompagné. tir slap-shot (tir frappé), tir à la pelle...

Position de la crosse et façon de tirer avec le plus de chance possible pour marquer.

N.B. : Terminer chaque entraînement par un léger forçage de patinage.

Au début et à la fin de chaque entraînement, rassembler la classe sur un rang et saluer (puis départ au vestiaire). Rassembler le matériel, les palets, veiller à l'ordre et ne partir que lorsque tous les enfants ont quitté la patinoire.

Mixture Rochat, Paquier,
d'après un document anonyme.
6.12.66.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1967.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février/mars 1967 pour interviewer les candidats.

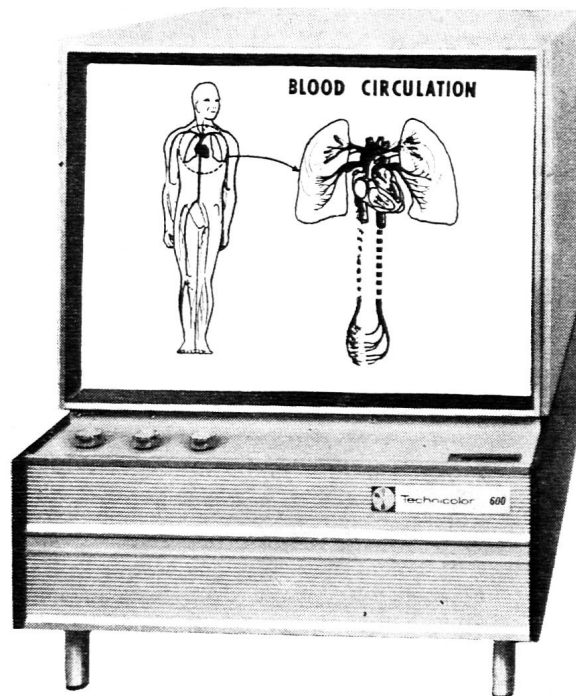
Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board
of Greater Montreal,
6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.



Projection en salle claire grâce au projecteur ciné Techni- color 8 mm



Pas de manipulations ni de rebobinage. Les films de courte durée sont inclus dans des cassettes sans fin.

Grand choix de films dans tous les domaines. Demandez nos listes de films.

Nos conseillers techniques sont à votre disposition pour vous présenter les appareils Porta-Scribe et Vu-Graph, les épiscopes Vu-Lyte, projecteurs à cassettes Technicolor, écrans de projection Da-Lite et Transpar.

Perrot S.A. Bienne

Département Audio-Visuel, rue Neuve 5
Tél. (032) 2 76 22

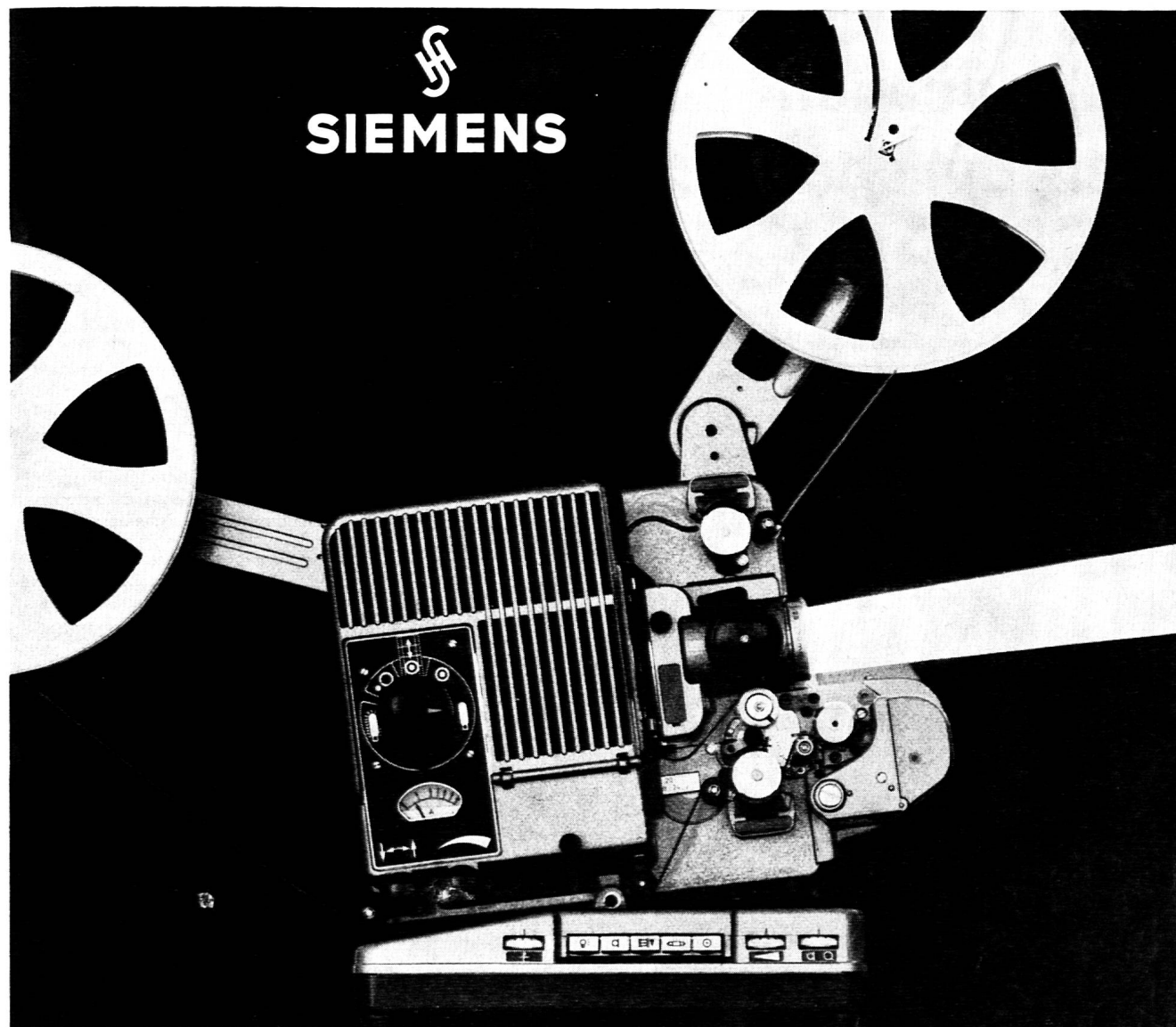
BON

à envoyer à Perrot S. A., case postale, 2501 Bienne

Je désire :

- ☐ une documentation sur les appareils Audio-Visuel
- ☐ une démonstration des appareils Audio-Visuel, sans engagement et sur rendez-vous.

Adresse :



Nouveau projecteur scolaire

à grande puissance!

Pour les écoles, la facilité de transport des projecteurs est un facteur essentiel. Au cours des dernières années, le poids des projecteurs sonores SIEMENS «2000» a déjà été notablement réduit. Le projecteur ci-dessus, doté d'un amplificateur de 7,5 watts à transistors qui trouve place dans le socle quelque peu agrandi, marque un nouveau progrès. En effet, le poids du projecteur sonore complet est surprenant: **13,5 kg seulement!**

Comme la mallette de transport du projecteur, avec haut-parleur spécial de 10 watts incorporé, pèse 4,5 kg, le poids total de l'équipement transportable est de **18 kg seulement**. La puissance de l'amplificateur est suffisante pour une salle de 400 spectateurs.

Prix:

Projecteur sonore complètement équipé, mais sans haut-parleur:

pour la présentation de films avec **piste sonore optique** fr. 3115.-*

pour la présentation de films avec **piste sonore optique ou magnétique** fr. 3445.-*

Mallette avec haut-parleur spécial 10 watts fr. 280.-*

* Ces prix ne comprennent ni les droits de douane, ni l'Icha. Ils ne sont applicables qu'avec l'autorisation des Douanes suisses.

Demandez notre prospectus spécial concernant les projecteurs dotés d'amplificateurs à transistors. Nous vous ferons volontiers une démonstration à l'école même — sans aucun engagement.

**S. A. des Produits Electrotechniques
Siemens**

Löwenstrasse 35 Tél. 051/25 36 00 8021 Zurich

L'éducation en Europe

Le Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe vous propose

ses études comparatives,
les résultats de ses enquêtes et
les conclusions de ses stages et conférences.



Les ouvrages édités reflètent le programme du Conseil de la coopération culturelle et exposent les idées, les techniques et les réalisations nouvelles des pays membres du Conseil de l'Europe.

Ces ouvrages sont le témoignage d'une coopération toujours plus étroite entre les éducateurs européens à tous les niveaux scolaire, extra-scolaire, universitaire.

Ont paru récemment :

- L'enseignement de la chimie au niveau universitaire.
- La contribution des moyens audio-visuels à la formation des enseignants.
- La structure du personnel universitaire.
- Guide des systèmes scolaires.
- Présentation de l'Europe dans les classes terminales.

Catalogue et informations :

Section des publications du Conseil de l'Europe, 67-Strasbourg.

Mise au concours. L'office d'orientation professionnelle pour le Jura Sud (districts de Moutier, Courtelary et Franches-Montagnes) met au concours la place de

collaborateur de l'office et maître d'information professionnelle

Attributions. Collaborateur de l'office dans toutes les activités d'information scolaire et professionnelle, d'orientation et éventuellement de consultation après formation.

Exigences. Brevet genevois d'enseignement primaire ou secondaire ou

Brevet vaudois d'enseignement primaire et diplôme vaudois de conseiller de professions ou

Brevet vaudois d'enseignement secondaire ou

Brevet neuchâtelois d'enseignement primaire ou secondaire ou

Brevet bernois primaire ou secondaire.

Les licences en sociologie, pédagogie ou sciences économiques et sociales sont prises en considération.

Salaire. De niveau maître secondaire à niveau maître de gymnase bernois, selon formation, capacités et expériences (Fr. 18 000.— à Fr. 30 000.— plus allocations).

Age idéal. 26 à 35 ans.

Renseignements seront donnés par M. Daniel Cetlin, directeur de l'office, 4, rue du Pont, 2710 Tavannes. — Téléphone (032) 91 17 14.

Candidatures à envoyer à la même adresse.

Entrée en fonctions selon entente.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténodactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12